

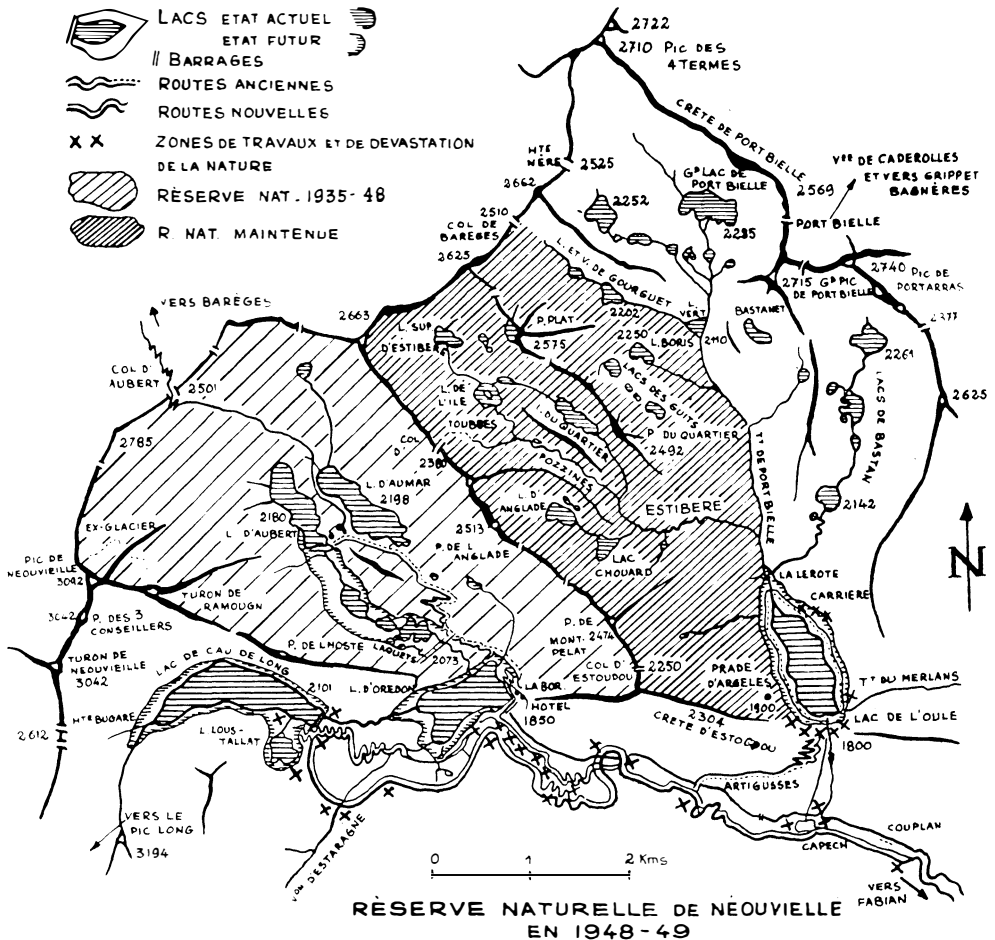
ACTES DE
LA RESERVE NATURELLE DU NEOUVIEILLE
N° 7, 1948-1949

Les travaux d'hydroélectricité dans les Pyrénées Centrales ont progressé pendant ces deux dernières années, malheureusement au détriment de la protection de la nature. Les abords du lac d'Orédon ont été gravement détériorés par la construction d'une nouvelle route et les préparatifs de mise en place des travaux du nouveau barrage du lac de Cap de Long et, pour un peu plus tard, du nouveau barrage du lac d'Orédon. Au lac de l'Oule, les travaux, beaucoup plus avancés, ont vu se poursuivre le bétonnage du nouveau barrage. Il en est résulté au voisinage des points de travail un mouvement continu de population, fréquemment du braconnage, le bruit des explosions dans les carrières, des machines à bétonner et des compresseurs, et le ravage complet de la végétation tant herbacée qu'arbustive dans le voisinage des travaux.

Pour ces raisons, la Société Nationale d'Acclimatation a été amenée, en 1948, à renoncer à la location des bassins d'Aumar-Aubert et du versant des laquets du lac d'Orédon, directement exposés aux injures actuelles ou aux injures prochaines des travaux d'aménagement hydraulique, pour concentrer son effort sur le vallon d'Estibère et les surfaces voisines : vallon de Gourguet et vallon oriental du Mont Pelat. De ce côté, aucun aménagement n'est envisagé et le seul inconvénient actuel des travaux est le braconnage et l'écho des bruits des travaux du barrage de l'Oule. Malgré ces causes de trouble, les coqs de bruyère et les isards se rencontrent encore dans la Réserve d'Estibère, mais sont en très nette diminution par rapport aux années antérieures. La flore et la petite faune restent absolument intactes dans la vallée d'Estibère et les vallées voisines.

La portion abandonnée par la Société d'Acclimatation a été louée par la commune de Vielle-Aure à un berger d'Ancizan qui y a introduit un très important troupeau de moutons. Trop fréquemment ces animaux sont passés sur

le territoire restant encore en réserve aux environs du Col d'Estoudou et, par le col d'Aumar, dans la vallée supérieure d'Estibère. Leur passage se manifeste de la manière la plus évidente par l'abrutissement des cimes des jeunes pins de semis qui s'étaient abondamment régénérés depuis 1935. On peut suivre ainsi de la manière la plus nette les troubles apportés à l'évolution naturelle de la flore par la dépaissance du mouton. Les vaches qui pénètrent en petit nombre, d'ailleurs autorisé, dans la vallée d'Estibère, ne présentent absolument pas cet inconvénient.



Dans un avenir prochain, il y aura lieu d'envisager une protection plus efficace du Bassin d'Estibère qui demeure un admirable refuge de reliques végétales et ani-

males, ainsi qu'un ensemble unique de sites pittoresques. L'état de santé de l'un des gardes de la Réserve ne lui permet plus d'accéder dans la montagne; un autre garde bienveillant assure un contrôle qui ne peut malheureusement être suffisant pour lutter contre le braconnage.

Parmi les découvertes floristiques récentes dans la partie en réserve, on peut mentionner celles du *Carex rupestris* et de l'*Androsace pyrenaica*, plantes très rare ou assez rare dans les Pyrénées et qui ont été observées en quelques spécimens dans les couloirs abrupts du flanc nord-est du Pic de Quartier. On a découvert également l'*Agrostis rubra*, espèce arctique, qui jusqu'à ces années dernières était inconnue dans les Pyrénées et à peine connue des Alpes.

Ces quelques faits montrent que, malgré sa faible étendue, la Réserve d'Estibère peut encore donner matière à des découvertes intéressantes tant son relief est fouillé de recoins isolés et particuliers.

Les expériences sur la culture de la pomme de terre en montagne ont été poursuivies sur la Réserve à la Prade d'Argelès, près de l'Oule, ainsi qu'aux environs de Vielle-Aure à Pradères.

En 1948, la Société Botanique de France a tenu, spécialement pour la visite de la Réserve, la seconde partie de sa 76^{me} session qui s'est déroulée avec un plein succès et avec le concours de plus de 80 botanistes.

Pierre CHOUARD.